



FESTIVAL FOOT U13
PHASE DEPARTEMENTALE DU DISTRICT DE FOOTBALL
DE SEINE MARITIME
(Compétitions Féminine et Masculine)
2026/2027

Validé par le Comité de Direction lors de la réunion du 24 Août 2026

PREAMBULE

La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur organisent le « Festival Foot U13 Pitch » une manifestation qui vise à associer l'éducatif au sportif. Ce festival Foot U13 comporte une compétition pour les équipes féminines et une compétition pour les équipes masculines. Pour l'organisation des phases éliminatoires départementales et régionales, la FFF délègue ses pouvoirs aux districts et aux ligues régionales.



ARTICLE 1 : Organisation

L'organisation de la phase départementale du DFSM est confiée à la Commission Départementale des Compétitions Masculines en coordination avec la Direction Technique Départementale. La finale départementale est organisée par la Direction Technique Départementale assistée par les membres de la CDCMJ. La finale départementale est organisée par le District sur une journée sur un même site, pour les filles et les garçons. La finale départementale doit réunir 16 équipes garçons et de 4 à 16 équipes filles (suivant les effectifs).

ARTICLE 2 : Engagements

La compétition est ouverte à toutes les équipes U13G (foot à 8) des clubs engagés en championnat U13G ainsi que pour les féminines, à toutes les équipes U14F (foot à 8) engagées en championnat U14F, les engagements sont gratuits et sont opérés automatiquement à la date butée des engagements fixée par le DFSM. Le nombre d'équipes par club est limité à deux équipes, mais une seule équipe par club pourra participer à la finale départementale. Les équipes disputant le championnat de régional U13G sont exemptes du premier tour. Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées et validées en début de saison par le Comité Directeur du DFSM. La mixité est autorisée pour les filles (y compris U14F) dans les équipes U13 garçons.

ARTICLE 3 : Dispositions réglementaires

Pour participer à la compétition, les équipes doivent se conformer aux dispositions des Règlements Généraux de la FFF et de la LFN, en particulier, celles concernant la qualification des joueurs. Ainsi les joueurs (se) doivent être qualifiés au club à la date de la journée au cours de laquelle se dispute la compétition. Les joueuses et joueurs ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club ou entente si le changement intervient après le 31/01/2027. En cas de remise de match, aucun joueur (ou joueuse) ayant participé au même tour dans une autre équipe ne peut participer au match remis.



ARTICLE 4 : Calendrier

Les calendriers pour la phase départementale (tours éliminatoires et finale) sont établis par les Commissions compétentes et la Direction Technique du District.

ARTICLE 5 : Dispositions sportives

Chacune des équipes sera constituée de 8 joueurs (ou joueuses) dont un gardien de but et complétées de 4 remplaçants au maximum. Ces derniers pourront entrer en jeu à tout moment de la rencontre, lors d'un arrêt de jeu et sur autorisation de l'arbitre. Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant.

Lors des tours éliminatoires ainsi que pour la finale départementale, pour les clubs présentant plusieurs équipes, un nombre minimum de joueurs (5 par équipe) ayant participé au tour précédent devra être aligné dans la même équipe du club.

La compétition se déroule en deux phases, une première phase dite « éliminatoire » constituée de plusieurs tours (3 ou 4 pour les garçons et autant que nécessaire pour les filles) et une Finale Départementale, qualificative pour la Finale Régionale, regroupant 16 équipes de clubs différents pour les garçons et de 4 à 16 équipes pour les filles. Le club recevant, organisateur du plateau, ne devra pas jouer tous ses matchs sur le même terrain. En cas de remise de match, aucun joueur (ou joueuse) ayant participé au même tour dans une autre équipe, ne peut participer au match remis. Lors de chacun des tours éliminatoires, seront qualifiées pour le tour suivant :

- les équipes classées aux 2 premières places pour les plateaux de 4 ou 5 équipes.
- l'équipe classée première pour les plateaux de 3 équipes

Toutefois lors du dernier tour éliminatoire qualificatif pour la Finale Départementale, et du fait qu'il ne pourra y avoir plus d'une équipe par club participant à la Finale, si les équipes 1 et 2 d'un même club terminaient dans les 2 premiers de leurs poules respectives, c'est l'équipe 1 du club concerné qui serait qualifiée ainsi que l'équipe classée 3ème du groupe au sein duquel évoluait l'équipe 2.



Dans le cas où l'équipe 2 d'un club se qualifierait à la faveur de son classement dans les 2 premiers de son groupe, et que dans le même temps l'équipe 1 ne se qualifierait pas pour la finale, c'est bien l'équipe 2 du club qui serait qualifiée avec les conséquences qu'impose le présent règlement relativement à la participation des joueurs concernés.

La CDCMJ se réserve le droit de contrôler chaque feuille de match et aura la faculté de disqualifier toute équipe contrevenante sans que des réserves ne soient déposées au préalable.

Tours Éliminatoires

Lors des tours éliminatoires les équipes doivent, avant les rencontres, participer obligatoirement à une épreuve de jonglerie, tous les joueurs présents sur la feuille de plateau doivent y participer. Chaque joueur (se) doit réaliser des jonglages en statique (30 maxi par joueur pour compétition u13G) (15 maxi par joueuse pour compétition U13 F) les 8 meilleurs résultats sont additionnés. Le contrôle est fait par un dirigeant d'une équipe adverse présent sur la feuille de plateau. (Dans le cas de la participation d'une joueuse féminine en U13G le nombre de jonglage sera de 30 maxi).

La durée des rencontres est conditionnée par le nombre d'équipes en présence, soit :

- Pour les plateaux à 3 équipes le temps de jeu sera de 35 minutes/match avec une pause coaching d'une minute à la 17ème minutes.
- Pour les plateaux à 4 (5) équipes le temps de jeu sera de 20 minutes/match.

Toutefois si les conditions météorologiques sont défavorables (en cas de fort vent par exemple) et dans un souci d'équité sportive, les organisateurs des plateaux pourront convenir avant le début des rencontres de faire procéder à deux mi-temps (de respectivement 2 fois 10 minutes suivant le nombre d'équipes) avec changement de camp sans pose technique. Pour établir le classement du plateau, il conviendra de retenir les éléments suivants :

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point



Si deux équipes se retrouvent à égalité, pour les départager, il sera tenu compte des éléments suivants dans cet ordre :

Critère 1 : Le Goal avérage particulier entre ces 2 équipes

Critère 2 : Jonglerie (Total des 8 meilleurs résultats)

Critère 3 : La meilleur attaque

Critère 4 : La meilleure défense

Critère 5 : L'équipe ayant inscrit et présenté sur le plateau le plus grand nombre de joueur (se)

Si plus de deux équipes se retrouvent à égalité, pour les départager, il sera tenu compte des éléments suivants dans cet ordre :

Critère 1 : Le Goal avérage particulier entre ces 2 équipes

Critère 2 : Jonglerie (Total des 8 meilleurs résultats)

Critère 3 : La meilleure attaque

Critère 4 : La meilleure défense

Critère 5 : L'équipe ayant inscrit et présenté sur le plateau le plus grand nombre de joueur (se)

Le tirage au sort du premier tour, afin d'éviter de trop long déplacement se fera par poule géographique.

A compter du deuxième tour le tirage au sort sera intégral. Les équipes ayant encore en lice deux équipes pourront se trouver dans un même groupe, dans ce cas elles devront se rencontrer au premier match.